

PROTOCOLE SANITAIRE

Votre santé est notre priorité



2021
25.26.27
JANVIER JANUARY
MONTPELLIER FRANCE

Millésime **BIO**

MONDIAL DU VIN ET DES AUTRES BOISSONS ALCOOLISÉES BIOLOGIQUES
THE WORLD FAIR FOR ORGANIC WINES AND OTHER ALCOHOLIC BEVERAGES

INFORMATIONS POUR LES EXPOSANTS

NOUS SOMMES **PRÊTS**
À VOUS ACCUEILLIR

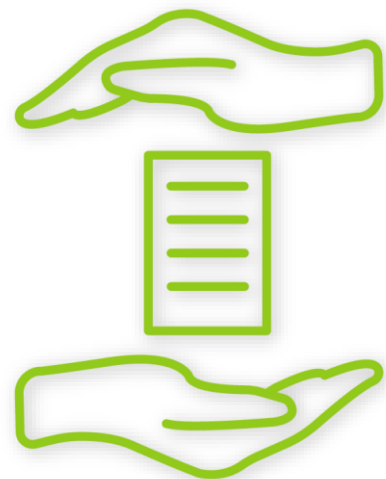


Millésime Bio 2021 s'engage auprès des professionnels de la filière viticole, brassicole et spiritueux bio à rester LE lieu de rencontres, d'échanges et d'affaires mondial.

Compte tenu des conditions actuelles liées à l'épidémie de Covid19, nous mettons en œuvre des mesures et des dispositifs sanitaires. Cette situation exceptionnelle nous demande à tous adaptabilité, réactivité et inventivité.

Etant attentif aux évolutions de la crise Covid19, ce dispositif sera régulièrement révisé afin de vous accueillir en toute sécurité.

NOS ENGAGEMENTS



1. PROTECTION DES PERSONNES

Gestes barrières



HYGIÈNE DES MAINS

La désinfection des mains avec une solution hydroalcoolique sera obligatoire aux deux entrées du Parc des Expositions,

Le lavage des mains au savon de manière régulière est recommandé. À défaut d'avoir de l'eau et du savon, il sera mis à disposition des solutions hydroalcooliques. Ces points « hygiènes » seront indiqués sur les plans et grâce à une signalétique sur le salon.

Chaque stand sera équipé de solution hydroalcoolique.



Des contrôles seront effectués par des agents de sécurité lors de l'accès au salon.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

En période de montage – démontage, le port du masque est obligatoire pour toute personne,

En période d'ouverture au public, le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des participants en intérieur et en extérieur,

Les visières sont autorisées en complément du masque uniquement, lorsqu'une protection des yeux et du visage est nécessaire.



Des kits sanitaires (masque et gel hydroalcoolique) seront proposés à la vente à chacune des entrées du Parc des Expositions

1. PROTECTION DES PERSONNES

Mesures complémentaires



LE SANS-CONTACT

Le paiement sans contact sera privilégié et disponible sur le site.

Aux entrées du salon, les badges seront scannés.

Nous développons des moyens de protection spécifiques sur certaines zones de contacts avec les visiteurs et les exposants (paroi de séparation en plexiglass notamment aux accueils et aux points infos).

Toute personne participant au Millésime Bio 2021 ne devra pas présenter de symptômes de la Covid19 ou avoir été en contact avec un cas déclaré. Une déclaration sur l'honneur sera à signer avant le salon.

Le dispositif secours-santé prévoit une zone d'isolement, séparée du public, pour recevoir des personnes considérées comme cas suspect.



RAPPEL DES MESURES DE BASES

- En cas de symptômes, rester chez soi
- Eternuer et tousser dans son coude,
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après utilisation dans une poubelle,
- Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avec des mains non lavées,
- Nettoyer quotidiennement les surfaces et les objets fréquemment touchés,
- Saluer sans serrer la main.



2. AGENCEMENT CONTRÔLÉ DES FLUX



FLUX DE PERSONNES

Un système de comptage en temps réel sera installé aux entrées du Parc des Expositions. L'affluence maximum sera définie par les règles en vigueur au moment du salon. Si nécessaire, une régulation des entrées sera effectuée en conséquence afin de ne pas dépasser la jauge maximale fixée par la préfecture.

Les entrées et sorties des halls seront distinctes afin d'éviter aux visiteurs de se croiser.

Les espaces de restauration seront agencés en accord avec le dispositif national. La formule buffet sera suspendue. Les réservations seront encouragées.

Les files d'attente seront organisées afin de respecter la distanciation physique recommandée.



DISTANCIATION PHYSIQUE

La distanciation physique de 1m sera obligatoire.

Les allées de déambulation dans les halls seront élargies à 4m.

Le mobilier sera mis en place de manière adaptée dans les espaces communs.

Un système de prise de rendez-vous entre les exposants et les visiteurs permettra de fluidifier le trafic et de limiter les effets d'attroupement sur les stands.

Les attroupements inférieurs ou égaux à 4 personnes seront autorisés dans la limite du respect de la distanciation physique.



3. AMÉNAGEMENTS DES DÉGUSTATIONS



MATÉRIELS DE DÉGUSTATION

Chaque visiteur se verra remettre un verre qui pourra être transporté à l'aide d'un tour de cou fourni par l'organisateur.

Des points d'échange permettront aux visiteurs de changer de verre, les verres propres seront protégés de tout contact extérieur jusqu'à leur utilisation. Les points de dépôt de verres usagés et les points de récupération de verres propres seront indiqués sur le plan du salon.

Des crachoirs anti-éclaboussures sont en cours d'étude.



AMÉNAGEMENTS DES ESPACES DE DÉGUSTATION

Les surfaces de l'Œnothèque et de l'espace Challenge Millésime Bio ont été doublées afin de respecter la distanciation physique.

Les vins seront servis par les équipes de l'organisateur.

Sur les stands, seul l'exposant pourra manipuler les bouteilles.

Le nombre de visiteurs sera limité à deux personnes par stand, à chaque extrémité du comptoir.

Les dégustations se feront en présence de l'exposant, les éventuelles denrées alimentaires ne devront pas être mise à disposition des visiteurs sans surveillance, et devront se présenter sous une forme individuelle.

4. NETTOYAGE ET GESTION DES DÉCHETS



NETTOYAGE RENFORCÉ

Une brigade d'hygiène assurera votre sécurité tout au long du salon grâce à un nettoyage régulier des points de contacts avec un produit détergeant virucide. Les matériels et mobiliers fournis par l'organisateur feront l'objet d'un entretien nocturne.



SANITAIRES

Les fréquences de nettoyage seront augmentées.

Des distributeurs d'essuie-mains équipés de lingettes papier à usage unique seront mis en place en remplacement des sècheurs soufflants. Il y aura également de la solution hydroalcoolique à disposition.

Une vasque sur deux sera condamnée afin de respecter la distanciation physique.



GESTION DES DÉCHETS

Des poubelles fermées dédiées à la récupération des déchets souillés seront déployées dans les sanitaires et les halls (masques, lingettes, mouchoirs).

Les ramassages des déchets seront intensifiés.



5. SIGNALÉTIQUE ET COMMUNICATION



AVANT LE SALON

Nous incitons les visiteurs à télécharger l'application « Stop Covid ».

Avant l'ouverture du salon, nous communiquerons aux exposants et aux visiteurs les règles à respecter lors de l'événement.

Nous encouragerons les visiteurs à prendre leur badge avant l'événement et à l'imprimer à l'avance.



PENDANT LE SALON

Des rappels seront affichés grâce à une signalétique au sol et/ou murale.

La diffusion de messages sonores rappellera les gestes barrières et les mesures de sécurité prévues.

Nous afficherons la fréquentation sur le Parc des Expositions en temps réel.

Nous favoriserons tout type de communication dématérialisée / sans contact.



6. MENTIONS POUR LES EXPOSANTS

Ce qui va changer



Il n'y aura pas de verres en libre-service sur votre stand pour les visiteurs. Ces derniers garderont leur verre d'un stand à un autre.

Des points d'échanges, pour déposer les verres utilisés et pour obtenir un verre propre, seront indiqués sur le plan du salon (voir 3. Aménagements des dégustations). Les verres utilisés ne doivent pas être laissés sur votre stand par le visiteur.

Les crachoirs disposés de part et d'autre de votre stand seront équipés d'un système anti-éclaboussures.

La distanciation physique devra être respectée.

Ainsi, un stand individuel pourra accueillir deux personnes côté exposant, et deux personnes côté visiteurs, un à chaque extrémité du comptoir. Un stand partagé ne pourra accueillir qu'un visiteur et qu'un exposant par demi-comptoir.

Nous recherchons actuellement des solutions de séparation spécifiques entre exposants pour les stands partagés.

Les dégustations se feront en votre présence, vous seul pourrez manipuler les bouteilles.

Les éventuelles denrées alimentaires ne devront pas être mise à disposition des visiteurs sans surveillance, et devront se présenter sous une forme individuelle.

6. MENTIONS POUR LES EXPOSANTS

Vos responsabilités

En tant qu'exposant, vous êtes également soumis au protocole sanitaire et devrez le respecter (gestes barrières, distanciation physique, pas de contact). Vous devrez également veiller au respect de ce dernier sur votre stand.

De la solution hydroalcoolique fournie par les organisateurs sera disponible sur votre stand, pour l'utilisation des visiteurs.

Vous serez responsable de votre approvisionnement en solution hydroalcoolique et en masques, et autres protections éventuelles dont vous auriez besoin (gants, visières, etc.).

Le port du masque est obligatoire, pendant le montage et le démontage, ainsi qu'en présence du public. Une visière peut être portée en supplément du masque pour protéger le visage, mais ne le remplacera pas.

Afin de limiter l'afflux de personnes sur votre stand, quand cela est possible, vous proposerez une prise de rendez-vous via la plateforme de rendez-vous digitale mise en place par l'organisateur.

Vous ne devrez pas présenter de symptômes de la Covid19 ou avoir été en contact avec un cas déclaré. Une déclaration sur l'honneur sera à signer avant le salon.

Vous déclarerez un référent Covid pour le stand. Il sera également l'interlocuteur des organisateurs pour tout problème sanitaire lié au Covid 19 lors du salon.





Nous sommes impatients de vous accueillir à nouveau !

Millésime-bio.com

